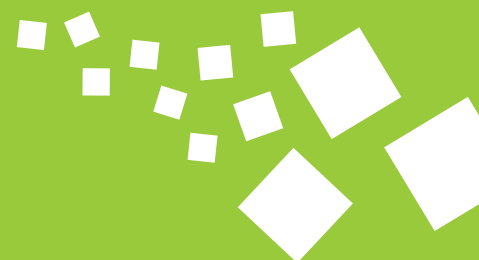


Charte



Charte graphique

Logotype et charte d'utilisation

graphique

**Le logotype
de Saint-Étienne Métropole
est le signe de la volonté
de rassemblement
de 43 communes et villes
pour un avenir meilleur.**

Une forme dynamique et novatrice
propose une version colorée,
gaie et moderne de l'intercommunalité
où les communes sont représentées
par des carrés de différentes tailles,
à leur image...



1ère version

Logotype portrait (vertical)

Version Quadrichromie



2ème version

Logotype paysage (horizontal)

Version Quadrichromie

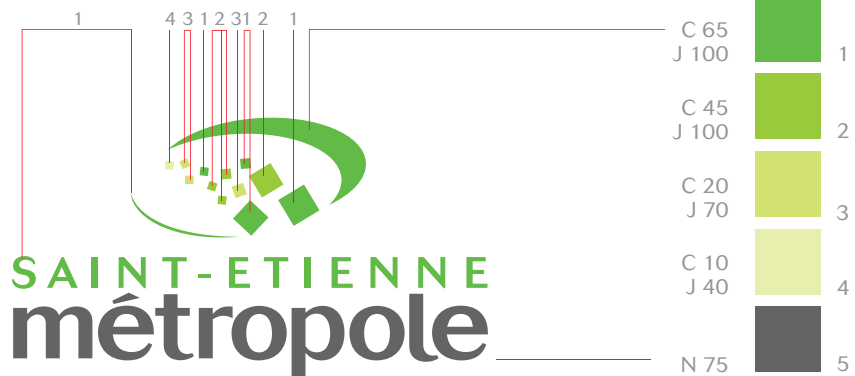


Mention complémentaire...

- Pour une communication externe : le logo est associé à la mention complémentaire "communauté d'agglomération".
- La mention complémentaire est supprimée dans les cas de figures suivants :
 - utilisation du logotype pour une communication interne,
 - association du logo avec une accroche telle que : "Bienvenue dans le stade de l'agglomération Stéphanoise"
 - pour une communication relative aux collectivités locales. Exemple : un salon des collectivités locales.



Quadrichromie



Pantone

couleur à l'aplat



RAL

couleur à l'aplat

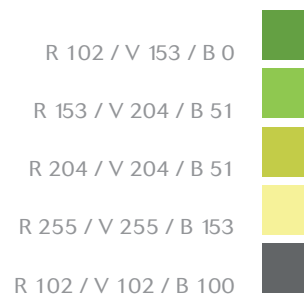


Monochrome

couleur à l'aplat



Web

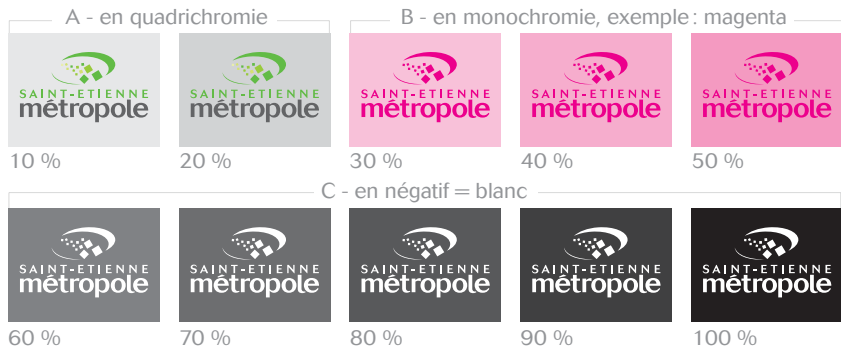


3

Applications

Le logotype sur fond de couleur...

3 solutions



Exemples d'application.



En quadri sur fond blanc ou visuel clair..... à 20 %
 En monochrome sur fond coloré ou benday de 20 %.....à 50 %
 En négatif sur fond foncé ou en aplat de 50 % à 100 %

Les interdits

Ces interdictions s'appliquent aussi bien au logo portrait qu'au logo paysage.



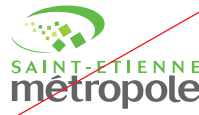
Ne pas convertir en niveaux de gris
 > Préférer une utilisation monochrome



Ne pas utiliser sans le symbole
 > Utilisez le logo dans son ensemble



Ne pas mettre de fond blanc
 > Préférer une utilisation en négatif



Ne pas déplacer des éléments
 > Utilisez le logo tel quel



Ne pas déformer le logotype
 > Choisir ici, la version verticale



Ne pas mettre d'ombre portée
 > Utilisez le logo monochrome ou négatif



Ne pas mettre le "é" en vert
 > Utiliser le logo quadri

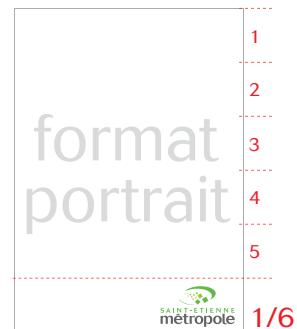


Ne pas changer les couleurs partiellement
 > Utiliser le logo monochrome

4 Rapport de taille

Taille optimale et choix du logo quand il se trouve isolé sur un document

La zone d'accueil du logo (zone d'exclusion comprise) doit correspondre à 1/6^e de la hauteur.



Zone d'exclusion

Elle correspond à la hauteur du "m" de "métropole". Cette valeur doit se reporter de part et d'autre du logo (comme montré ci-contre) afin de préserver la bonne lisibilité du logo.



Co-signatures

1^{er} cas

Si les logos sont plutôt verticaux ou proches du carré, l'utilisation du logo classique est préconisée.



2^e cas

Si les logos sont plutôt horizontaux, l'utilisation du logo horizontal est préconisée.



Typographie préconisée

Cosmos

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz 0123456789

Mode d'emploi

4 questions
pour une bonne
utilisation...

1 ■ Logo portrait (vertical) ou paysage (horizontal) ?

- Si votre format est vertical ou carré alors vous utiliserez le logo portrait.
- Si celui-ci est plutôt horizontal alors vous utiliserez le logo paysage.

2 ■ Quadrichromie ou Pantone ?

- Cela dépend de votre mode d'impression : quadrichromie ou teinte directe. Attention : seul le mode quadri permet d'avoir des nuances dans les carrés. Pour les autres modes, le logo sera utilisé exclusivement en aplat.

3 ■ En positif, monochrome ou négatif ?

- Sur un fond blanc ou clair (< 20 %), vous utiliserez le logo en positif,
- Sur un fond coloré (de 20 % à 50 %), vous utiliserez le logo en monochrome,
- Sur un fond foncé ou coloré (> 50 %), vous utiliserez le logo en négatif.

4 ■ Quelle taille, pour le logo ?

- Quand il se trouve isolé sur un document, la hauteur du logo, zone d'exclusion comprise, (voir le point 4) devra être égale à 1/6^e de la hauteur du document.

Téléchargement

Retrouvez l'ensemble
des fichiers qui
constituent la charte
graphique ainsi que des
exemples de déclinaisons
sur la page d'accueil du site web :
www.agglo-st-etienne.fr



Saint-Etienne Métropole
Tél. : 04 77 49 74 36
Fax : 04 77 49 55 04
communication@agglo-st-etienne.fr


SAINT-ETIENNE
métropole